COMMUNIQUE DE PRESSE

CFE CGC METALLURGIE

Et si certains constructeurs automobiles incitaient leur réseau à truquer les chiffres de vente par internet ?

Devant le constat de certaines pratiques mises en place par certains constructeurs visant 30% de leurs ventes par internet à terme, la CFE-CGC est furieuse.
En effet, tous les moyens sont mis en œuvre pour proposer aux clients de commander eux-mêmes sans passer par un concessionnaire.

De là à imaginer qu'il serait possible que certains d'entre eux incitent leurs vendeurs à aider leur client à le faire depuis la concession avec leur adresse IP pour gonfler les chiffres de ventes directes, il n'y a qu'un pas. Et le pas a été franchi !

Pour la CFE-CGC, il est inimaginable que les vendeurs automobiles participent à la disparition de leur métier en aidant les clients à commander sur Internet depuis la concession.

Si certains concessionnaires ne résistent pas à la pression économique que leur impose le constructeur avec des primes liées aux commandes directes, la CFE-CGC demande que ces clauses disparaissent des payplans (part variable) et conseille les vendeurs de refuser celles-ci.

Paris, le 8 février 2022

Contact presse :

Stéphane Rivière ● 06 65 76 52 30
Coordinateur CFE-CGC pour les services automobiles